COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comité de pilotage de l'itinéraire cyclable La Vagabonde (V87)

Tulle, le 10 novembre 2026

Le comité de pilotage s'est réuni ce mardi 10 novembre au Conseil Départemental de la Corrèze à Tulle en présence de Agnès AUDEGUIL, Présidente de Corrèze Tourisme, **Jean-Jacques LAUGA**, conseiller départemental délégué aux Sports, **Jean-Marie TAGUET**, Vice-Président délégué aux Routes ainsi que les élus des 4 autres départements et les services sports et tourisme des Agences de développement touristique.

Le temps de l'après-midi s'est déroulé, comme chaque année, aux côtés des communes, EPCI, Offices de Tourisme et fédérations d'usagers de l'itinéraire avec une belle participation, en présentiel et en distanciel avec près de 80 personnes.

Une véloroute structurée à l'échelle de cinq départements

La Vagabonde est une itinérance cyclable de 520 km reliant en 10 étapes Montluçon à Montauban/Montech. Traversant 3 régions, 5 départements (Allier, Creuse, Corrèze, Lot et Tarn-et-Garonne), 79 communes, 19 intercommunalités et 14 offices de tourisme, elle emprunte principalement des petites routes de campagne peu fréquentées et compte aujourd'hui 29 km de voies propres.

Elle permet aux cyclistes de s'émerveiller devant des paysages variés, du lac de Vassivière jusqu'aux plaines du Tarn en passant par le PNR de Millevaches, la vallée de la Dordogne, ou le PNR des Causses du Quercy. C'est aussi un itinéraire culturel avec, entre autres, la Cité internationale de la Tapisserie à Aubusson, Rocamadour, Cahors, Montauban et bien d'autres.

Engagé en 2019, le travail partenarial s'appuie sur un comité d'itinéraire réunissant les 5 Départements, leurs Agences de Développement Touristique, la Région Nouvelle-Aquitaine et son Comité Régional du Tourisme. Ses objectifs : mutualiser les moyens, coordonner les infrastructures et le marketing, porter un positionnement commun et inscrire La Vagabonde dans les réseaux nationaux.

L'organisation repose sur un département chef de file (la Creuse avec Creuse Tourisme jusqu'à fin 2027), un comité de pilotage, un comité technique et deux commissions spécialisées (infrastructures et marketing). Des conventions triennales fixent la stratégie, le fonctionnement et un budget mutualisé de 30 000 €/an dédié à la promotion.

Une montée en puissance de l'offre et des services

Les cinq Départements ont présenté les aménagements réalisés ou programmés sur leur territoire :

- **Lot :** Deux tronçons en voie verte sécuriseront le parcours à l'horizon 2027 (1,5 km à Cahors et 5,2 km entre Arcambal et Vers). Leur intégration au tracé officiel est soumise à la validation du comité de pilotage.

- **Allier / Creuse :** Les travaux de la future voie verte de 27 km entre Montluçon et Évaux-les-Bains ont débuté en septembre 2026 pour une mise en service fin 2027. Cette infrastructure ajustera la présentation du parcours et clarifiera le tracé alternatif via Néris-les-Bains et Chambonchard.
- **Services vélo :** 86 structures (hébergements, sites culturels, offices de tourisme, restaurants, loueurs) située le long de l'itinéraire sont désormais labellisées « Accueil Vélo ».

En **Corrèze**, l'enquête menée auprès des acteurs locaux révèle un impact très positif : **plus de 90 % des répondants voient en La Vagabonde un moteur d'attractivité et de fréquentation**. Les besoins prioritaires ciblent la restauration, les commerces de proximité et l'hébergement à la nuitée.

Témoignage d'une commune : À **La Roche-Canillac**, la dynamique profite directement au commerce local : l'activité de l'épicerie du village s'en trouve renforcée. La municipalité a créé une zone de repos et un espace de bivouac au jardin public, favorisant les échanges entre habitants et itinérants, tandis que le camping privé de la commune a obtenu le label « Accueil Vélo ».

De leur côté, les hébergeurs adaptent leur offre : petits-déjeuners matinaux, paniers-repas à emporter et espaces de stationnement sécurisés.

Une stratégie marketing mutualisée et performante

Le bilan 2026 confirme le gain de visibilité de l'itinéraire grâce à un mix d'actions ciblées : présence sur les salons spécialisés, campagnes digitales, partenariat avec France Vélo Tourisme, relations presse / influenceurs, création de contenus visuels et organisation d'un événement phare (*L'Échappée Vagabonde*).

- **Campagne digitale (printemps 2026) :** Plus de 370 000 impressions, 7 100 clics et 33 000 vues vidéo (en hausse par rapport à 2025).
- **Fréquentation web :** Du 1er janvier au 31 août 2026, le site dédié à La Vagabonde enregistre 22 400 pages vues (**+27 % vs 2025**).
- **France Vélo Tourisme :** En 2026, la plateforme nationale enregistre pour l'itinéraire 27 000 visiteurs uniques, 81 000 pages vues et 1 500 planifications de séjour.

Résilience de la fréquentation sur l'itinéraire : Malgré un contexte économique complexe et des épisodes de canicule, les compteurs installés sur le parcours confirment un maintien global de la fréquentation sur l'ensemble du tracé.

Le plan d'actions 2027 reconduira ces outils (partenariats, campagnes web, presse, salons et éditions).

L'Échappée Vagabonde : un événement annuel phare

Inaugurée le 30 mai 2026 à Chambon-sur-Voueize (Creuse), la première édition de *L'Échappée Vagabonde* a rassemblé 75 participants sur trois parcours. Conçue pour être conviviale, populaire et facilement réplicable, la manifestation vise à animer les territoires traversés.

La seconde édition se tiendra au **printemps 2027 à Lafrançaise (Tarn-et-Garonne)**. Elle proposera 3 parcours (20, 37 et 76 km) mêlant découverte sportive et valorisation du patrimoine local.

À retenir

1. **Un levier économique territorial :** La Vagabonde est pleinement identifiée par les acteurs locaux comme un outil majeur d'attractivité touristique.

2. **Un développement indissociable des services :** La valeur de l'itinéraire repose autant sur la qualité des aménagements que sur la densité des services proposés aux cyclotouristes (accueil, restauration, dépannage).
3. **Une dynamique collective à soutenir :** La pérennité du projet exige l'implication continue des collectivités, prestataires et offices de tourisme, soutenue par un suivi régulier de la fréquentation et des retours du terrain.

VOTRE INTERLOCUTRICE

Alexandra Michel
05 44 41 90 35
amichel@correze.fr